

Une question à qui de droit ?

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 620

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	 <p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du 1^{er} Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le trimestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES</p> <p>11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	---	---	---

La femme
paye l'impôt,
la femme
doit voter!

Timbre de propagande de
l'Association suisse pour le
Suffrage féminin.

Carrières féminines

L'apprentissage de quelques métiers féminins

A la suite d'une enquête intelligemment menée auprès des principaux patrons de différents métiers féminins, l'Office vaudois d'orientation professionnelle publie dans le *Bulletin romand* le résultat de ces consultations. Celles-ci éclairent de façon très nette les conditions du marché du travail pour ces métiers, les qualités indispensables à celles qui veulent s'y préparer, et les défauts qu'il leur faut éviter pour y réussir: aussi empruntons-nous à cette enquête les observations qui suivent, sachant qu'elles seront appréciées aussi bien par les mères et les éducatrices, que préoccupe toujours le choix d'une profession pour leur fille ou leurs élèves, que par celles qui considèrent comme essentiels les problèmes du travail féminin. Ajoutons que ce qui suit concerne surtout Lausanne et le canton de Vaud, les conditions d'apprentissage, les débouchés, etc. pouvant être différents dans d'autres cantons.

Brodeuses.

Deux catégories de travailleuses dans ce métier: les brodeuses à la main et les brodeuses à la machine. Les premières travaillent seules, chez elles, et sont donc à la fois employées et patronnes. Elles aiment toutes leur métier, mais déclarent qu'il ne permet pas de gagner assez pour vivre. Les maisons de broderie à la machine, elles, se plaignent de la pénurie de personnel qualifié, et l'attribuent au préjugé qui existerait en Suisse romande contre ce métier parce qu'on le confond avec la broderie à la main et ses gains insuffisants, si bien que des jeunes filles droites et bien douées, qui pourraient devenir d'excellentes brodeuses, préfèrent toujours la couture. Il ne semble pas cependant que les besoins de l'industrie romande soient tels que l'on puisse diriger en sécurité de nombreuses apprenties de ce côté-là.

Travail de bureau.

S'il est peu de professions qui attire autant les jeunes filles, il faut relever que, si l'on y trouve tant que l'on veut des employées passables, les employées très capables y sont rares. Car il faut là non seulement de l'habileté technique, non seulement de l'intelligence, mais aussi une bonne instruction, une culture générale, et un intérêt pour son travail qui pousse à l'accomplir autrement que le ferait une machine supplémentaire à toutes celles qu'employent déjà les bureaux modernes! Nombreux sont les chefs d'entreprises qui déplorent que les sténo-dactylos qu'ils engagent ne sachent que superficiellement une langue étrangère (et leur langue maternelle donc!! *Réd.*), manquent de mémoire, d'attention, et de compréhension des questions traitées. Nous pensons que ces observations trouveront de l'écho parmi toutes celles de nos lectrices qui ont été parfois confondues de la superficialité et de l'ignorance de certaines jeunes filles, alors que d'autres, plus intelligentes ou mieux préparées, peuvent devenir d'indispensables collaboratrices.

Coiffure.

Là aussi, on se plaint de la difficulté à trouver du personnel qualifié, et cela surtout, ce qui n'est guère flatteur pour notre honneur national! Parmi les employées suisses, ce qui fait défaut, c'est toujours l'instruction générale, la pratique professionnelle (ce qui n'est pas toujours la faute des apprenties, mais bien celle des clientes qui refusent de se laisser coiffer par des débutantes), parfois aussi l'équilibre nerveux, et le développement artistique qui crée le goût.

Certains patrons insistent sur l'utilité pour une coiffeuse de savoir parler, et bien parler, pour pouvoir répondre avec facilité aux questions presque toujours les mêmes que posent les clientes! et l'on ne manque pas non plus d'indiquer à quel point une bonne éducation première, qui donne de l'aisance et de la politesse, peut faciliter l'exercice de ce métier. Au point de vue physique, il exige de l'adresse, une certaine force et une haute taille.

(La fin en 3^{me} page).

J. GUEYBAUD.

La nouvelle loi sur le cautionnement...

...vient d'entrer en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Rappelons à nos lectrices que cette loi contient une disposition pour l'adoption de laquelle nos Sociétés féminines multiplièrent les démarches, et qui constitue un élément important de la protection de la famille: un de ses articles veut en effet qu'aucun cautionnement ne soit valable s'il n'a pas obtenu le consentement écrit de l'autre conjoint que celui qui le fait. Trop de malheurs et de ruines familiales ont eu à leur origine des cautionnements consentis imprudemment, généralement après boire, par des maris faibles ou vaniteux, pour qu'il soit nécessaire d'insister encore ici sur l'importance de cette disposition.

Le „Mouvement vers Westminster“ :

Des femmes en plus grand nombre au Parlement

...Telle est l'opinion très nette du Dr. Edith Summerskill, députée à la Chambre des Communes britannique, et qui estime que si l'on veut vraiment après la guerre ne pas se réintégrer tout bonnement dans l'ornière suivie jusqu'à présent, et tenir compte des expériences sociales, économiques, et politiques faites durant ces années difficiles, il est indispensable que les femmes entrent en plus grand nombre aussi bien au Parlement que dans les Conseils municipaux. « Il est plus que probable, écrit-elle à l'*International Women's News*, que l'on ne reviendra pas en arrière sur les changements introduits par les nécessités actuelles, aussi bien dans le domaine social que dans celui de la défense nationale, et que des méthodes d'activités nouvelles et plus rapides seront adoptées. Allons-nous, nous femmes, laisser ces positions vitales entièrement aux mains des hommes? allons-nous renoncer à notre part d'égalité durant la guerre pour un rôle inférieur pendant la paix? Si nous devons avoir un monde nouveau, tel qu'on ne cesse de nous le promettre, quelle part aurons-nous à son élaboration et à sa direction?... »

Et le Dr. Summerkil de démontrer que, si pour les pionnières du féminisme, obtenir le droit de vote fut la clef de toutes les réformes, la génération féminine actuellement à la brèche devra faire entendre sa voix dans la législation sociale nouvelle qu'élaborera le Parlement après la paix. « Une bonne partie du travail de reconstruction qui s'imposera touchera à des domaines aux-

quels les femmes s'intéressent particulièrement en tant que citoyennes d'une démocratie: politique des logements, urbanisme, éducation, service d'approvisionnement et de prévoyance sociale... Si nous voulons exercer notre influence et nous assurer qu'aucune mesure en cet ordre ne sera prise sans que nous soyons consultées — alors commençons sans tarder à préparer dans nos circonscriptions des candidates compétentes! »

C'est en réponse à cet appel qu'un groupement « Le mouvement vers Westminster » s'est constitué dont l'activité promet de féconds résultats. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Police féminine

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a décidé, le 11 juin, de créer un poste d'assistante de police rattaché à la police cantonale et a désigné comme titulaire M^{lle} Anne-Marie Gild (Winterthour), docteur en droit.

Il y a déjà longtemps que la ville de Zurich, la première en Suisse, a possédé une assistante de police en la personne de M^{me} Lüthy, laquelle n'était pas fonctionnaire de la direction de police. S. F.

Les femmes palestiniennes et la guerre Les „Pats“

Les 400 premières femmes du *Palestine Auxiliary Territorial Service* quittant la Palestine pour le service actif sur les différents fronts, sont parties dans la seconde quinzaine d'avril pour servir dans le Moyen-Orient.

Lors du départ des „Pats“, comme on les désigne en Palestine, le chef du Département politique de l'Agence Juive, souligna l'importance de l'activité que les volontaires auront à déployer au front comme chauffeurs, messagers, aides d'hôpital, de cuisine, etc., ainsi que dans les cantines, les magasins et les bureaux.

Presqu'en même temps, la troisième série de 500 „Pats“ se rendait dans un camp d'entraînement en Palestine, exactement trois mois après que les 60 premières femmes venues de toutes les parties du pays se soient rendues à Sarafend pour y commencer leur entraînement. Le plan prévoit en général un séjour d'un mois dans un camp d'entraînement, après quoi les femmes sont envoyées en service dans des baraques ou des maisons de camps, qui sont installés presque exactement comme ceux des hommes. Il y a main-

Le sexe faible



Cliché Fonds national pour l'extension des cultures
La femme à l'œuvre pour assurer, ce pain quotidien...



Cliché Fonds national pour l'extension des cultures
... qu'elle va payer plus cher malgré sa peine...

tenant plus de 1.500 femmes juives dans le service auxiliaire, dont les deux tiers sont des universitaires.

Quatre nouvelles commissions formées parmi les „Pats“ ont élevé à 8 le nombre des sous-officiers juifs féminins.

(Informations de Palestine).

Une question à qui de droit ?

...Le cerveau encore ébloui, et les yeux passés par les couleurs et la lumière de cette inoubliable fresque vivante que fut le déroulement du cortège historique du Bimillénaire de Genève, nous ne pouvons nous empêcher de poser ici aux organisateurs de ce merveilleux spectacle une question que nous nous posons à nous-même depuis dimanche: pourquoi, alors que, des peuplades lacustres aux mobilisés de 1942, tous les faits de l'histoire de notre cité ont été recueillis, concrétisés, représentés dans ce cortège — et avec combien d'ingéniosité et de talent! — il en est un, et non des moindres, qui a été résolument tenu à l'écart?

Car, qu'on le veuille ou non, notre XX^{me} siècle genevois ne se résume pas uniquement dans les deux mobilisations générales évoquées. Car Genève a été depuis 1920, car Genève est encore officiellement le siège de ce qui fut la plus grande espérance des peuples, le plus grand effort vers la paix, et avec quoi son nom reste étroitement lié: la Société des Nations. Or, c'est ce que la célébration de notre bimillénaire, si soucieuse cependant de recueillir toutes les miettes de notre passé, ignore totalement. Après l'évocation si fort réussie de la Croix-Rouge In-

ternationale, où sa place était toute marquée, où le président Wilson, le président Motta d'autres figures encore auraient emboîté le pas à Henri Dunant, où après le globe terrestre de cette même Croix-Rouge l'on en attendait un autre... seulement un vide, puis une section d'infanterie. C'est comme si la S. d. N. n'avait jamais existé.

Pourquoi ce silence voulu? Diplomatie? Neutralité? Crainte d'impopularité? Ignorance timorée du fait que, tôt ou tard, le problème de la reconstruction du monde s'imposera, que, pour pouvoir regarder ce problème en face, il faudra savoir choisir clairement son chemin? et que c'est la pire faute que l'on puisse commettre alors de barrer de la vie d'une ville vingt ans de renom international étendu — comme si d'ailleurs l'histoire permettait aux humains de se livrer au petit jeu puéril de tenter de supprimer de leur passé ce qui peut leur déplaire momentanément!...

Or, il est encore — heureusement! — des hommes et des femmes pour lesquels la Société des Nations, malgré ses erreurs et ses fautes, pour lesquels une Société des Nations, reprenant la réalisation d'un idéal aujourd'hui injustement vilipendé, constitue une grande espérance. Nous sommes certaine que tous seront d'accord avec nous quand nous posons ici cette simple question.

E. Gu.

L'Assemblée de la Société d'utilité publique des femmes suisses à Baden

(22 et 23 juin 1942)

Un temps resplendissant, de charmantes jeunes filles en costume national qui accueillent les déléguées et les conduisent, soit dans leur hôtel, soit à l'église française admirablement décorée: telles étaient les premières visions extérieures que recevaient dès leur arrivée les participantes à cette Assemblée. Ajoutez-y la rencontre, partout, dans la ville comme dans les hôtels, de femmes, qui portaient toutes le même insigne et échangeaient d'aimables sourires, et vous comprendrez le sentiment d'union et de solidarité qui donna à cette réunion un charme tout particulier.

Ce furent près de 650 femmes dont, en ouvrant ponctuellement la séance à l'heure fixée, M^{me} Mercier, la présidente centrale, salua la présence à cette 54^{me} Assemblée générale. Le rapport qu'elle présenta ensuite prouve combien l'activité de la Société s'est adaptée aux nécessités des temps de guerre, et combien justement ces temps de guerre ont accru cette activité. Des membres de la Société d'utilité publique travaillent au Comité féminin consultatif de l'Office de guerre pour l'alimentation, aux Oeuvres sociales de l'armée, au Comité central du Service civil féminin, à la Lessive de guerre, etc. et le nombre de ses Sections s'accroît constamment, puisque, au cours de l'année écoulée, sont venues à elle les Sections d'Arth, Bergün, Britnau, Laufenburg et Zizers. Le rapport